

CORONAVIRUS - INFO PRATIQUES 1

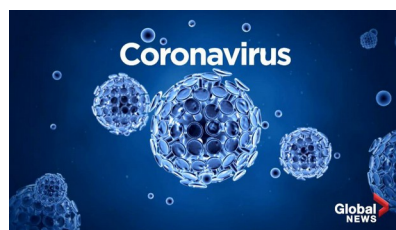
Voici le lien pour savoir qui sont les personnes à risque : [Ministère de la santé - personnes à risques](#)

PERSONNES A RISQUES

Le Haut Comité de Santé Publique considère que les personnes à risque de développer une forme grave d'infection à SARS-CoV-2 sont les suivantes :

- ▶ personnes âgées de 70 ans et plus (même si les patients entre 50 ans et 70 ans doivent être surveillés de façon plus rapprochée)
- ▶ patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV
- ▶ les malades atteints de cirrhose au stade B au moins
- ▶ les patients aux antécédents (ATCD) cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée, ATCD d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV
- ▶ Les diabétiques insulinodépendants non équilibrés ou présentant des complications secondaires à leur pathologie
- ▶ Les personnes présentant une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale

- ▶ Les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée
- ▶ les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise :
 - médicamenteuses : chimiothérapie anti cancéreuse, immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive,
 - infection à VIH non contrôlé avec des CD4 <200/mn³
 - Consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souche hématopoïétiques,
 - atteint d'hémopathie maligne en cours de traitement,
 - présentant un cancer métastasé,
- ▶ Les malades de cirrhose au stade B au moins
- ▶ Les femmes enceintes par analogie avec les séries publiées sur le MERS-CoV et le SRAS en dépit d'une petite série de 18 cas d'infections à SARS-CoV-2 ne montrant pas de sur-risque ni pour la mère ni pour l'enfant
- ▶ Les personnes présentant une obésité morbide (indice de masse corporelle > 40kg/m² : par analogie avec la grippe A(H1N1))



Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne

Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS

Tél : 06 17 40 61 39

Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>

PRÉSENCE « PRIORITAIRE » DES AGENTS

La Direction a rappelé les consignes sur la présence « prioritaire ou non » des agents dans les services par message le mardi 17 mars.

Il faut **participer à la lutte contre l'épidémie** en réduisant au strict nécessaire la présence d'agents dans les services avec respect rigoureux des consignes de maintien à distance et les gestes barrières) et **assurer nos missions prioritaires** dans ce contexte exceptionnel.

► **Ne doivent être présents sur site que les effectifs strictement limités au PCA** (Plan de Continuité de l'Activité) **non équipés en télétravail**.

► **Les effectifs doivent être adaptés strictement aux besoins du service pour exécuter les missions prioritaires.** Il faut adapter les effectifs. La présence de tous les agents « prioritaires » n'est pas obligatoire dans le service suivant l'importance des flux. Si livraison de PC portable, obligation pour l'agent de télétravailler.

► En cas de limite horaires de déplacements (si décision gouvernementale d'un éventuel couvre-feu) les agents doivent respecter strictement les horaires de ce couvre-feu.

► **Les locaux sont fermés au public sans RDV** : l'accueil se passe préalablement par la prise d'un rendez-vous par téléphone (téléphone indiqué par affiche sur la porte d'entrée du site). L'accueil téléphonique permet de filtrer au strict nécessaire les RDV

► **Une permanence téléphonique sur chacun des sites doit être maintenue quotidiennement pour les usagers**

► Concernant les EDR : **seuls les EDR positionnés actuellement sur des missions prioritaires** (consignes RH en cours à leur intention) demeurent sur place.

ATTESTATION/JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT

Lien vers le site du ministère de l'intérieur : [Ministère de l'Intérieur – Attestation](#)



Section FO-DGFIP de la Marne

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne

Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS

Tél : 06 17 40 61 39

Mail provisoire : fo.dgfip51@gmail.com

Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>